

Note Flash du SIES

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

N°20

Octobre 2019

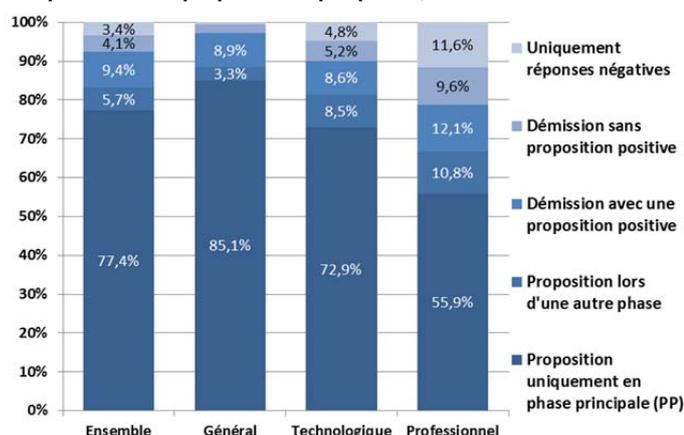
PARCOURSUP 2019 : LES PROPOSITIONS D'ADMISSION DANS LE SUPÉRIEUR

Cette note présente les indicateurs relatifs aux propositions d'admission dans l'enseignement supérieur pour la rentrée 2019. Elle porte exclusivement sur les lycéens qui ont obtenu le baccalauréat cette année en France. Elle s'accompagne en annexe de la publication d'indicateurs complémentaires. Du fait d'un calendrier avancé, de l'enrichissement de l'offre de formation et de nouveaux profils de candidats inscrits, les comparaisons avec 2018 ne sont pas toujours possibles.

92,5% des bacheliers reçoivent au moins une proposition

En 2019, 570 524 bacheliers de l'année ont fait au moins un vœu en phase principale sur la plate-forme Parcoursup (+1,4 % par rapport à 2018). Malgré un tassement du nombre de lauréats au baccalauréat (-1,5 %), l'intégration de nouvelles formations sur la plateforme (+1 500) a attiré un plus grand nombre de bacheliers technologiques et professionnels (respectivement +4,2 % et +3,8 %), le nombre de bacheliers généraux restant stable. Au final, 92,5 % des bacheliers ont obtenu au moins une proposition d'admission (en comptant les propositions des commissions CAES), tandis que 3,4 % n'ont reçu que des réponses négatives et 4,1 % ont démissionné alors qu'ils avaient encore des propositions en attente. En série générale, 97 % des candidats obtiennent au moins une proposition (98 % en 2018). Ils sont 90 % en série technologique (92 %) et 79 % en série professionnelle (86 %). L'évolution entre les deux campagnes, notamment pour les bacheliers de la série professionnelle, peut s'expliquer par l'intégration des formations du secteur sanitaire et social qui ont fait l'objet d'une demande très forte par rapport à leur capacité d'accueil.

Répartition des propositions par phase, selon le baccalauréat



Lecture : 77,4 % des bacheliers 2019 ont reçu une proposition uniquement dans le cadre de la phase principale.

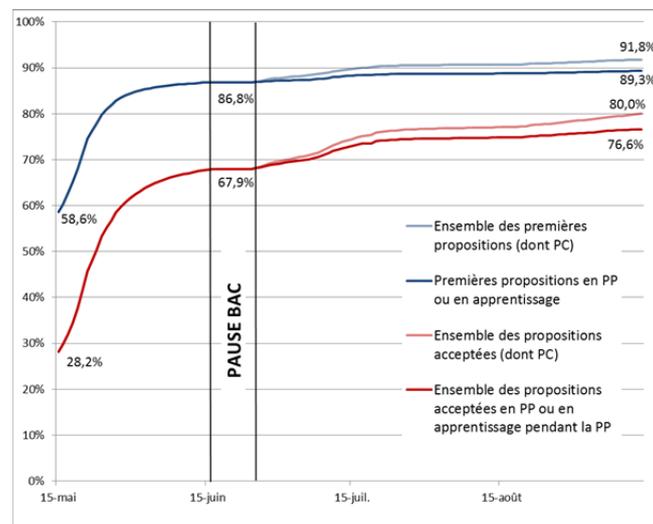
Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2019

Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Un processus plus rapide qu'en 2018 : au final, 80,7 % des bacheliers acceptent une proposition

Dès le 15 mai, 59 % des candidats avaient reçu au moins une proposition d'admission et 28 % accepteraient au final l'une d'entre elles (comme en 2018). Avant les épreuves écrites du baccalauréat, ce sont 87 % des candidats qui ont reçu au moins une proposition (85 % en 2018) et 68 % qui accepteraient définitivement l'une de celles-ci (contre 61% en 2018). A la fermeture de la plateforme, ce sont près de 87 % des bacheliers généraux qui ont accepté une de leurs propositions, 77 % de ceux de la série technologique et 60 % en série professionnelle. Toutes séries de bac confondues, ils sont donc 80,0 %, et même 80,7 % en intégrant la procédure ultime des commissions CAES, à avoir accepté une proposition, contre 78,6 % en 2018.

Proportion de candidats ayant reçu une proposition hors CAES et devenir de celle-ci, selon la date de réception de la proposition



Lecture : le 17 juin, 86,8 % des candidats futurs diplômés du bac 2019 avaient déjà reçu une proposition et 67,9 % accepteraient, à un moment ou un autre du processus, l'une des propositions faites avant cette date.

Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2019

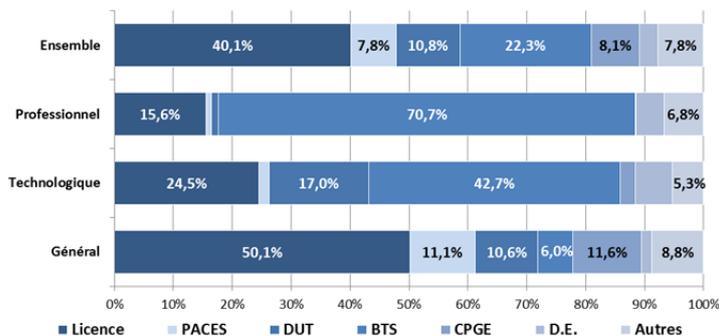
Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

La filière principale d'acceptation est la STS pour les bacheliers professionnels et technologiques

Parmi l'ensemble des filières de formation, la licence représente 40 % des propositions acceptées. Pour les bacheliers généraux, cette part atteint 50 % alors que pour les bacheliers technologiques et professionnels, les formations en BTS dominent avec, respectivement, 43 % et 71 % des propositions acceptées. Pour ces deux séries de baccalauréat, les formations de licence sont en seconde position avec respectivement 25 % et 16 %.

Les formations du secteur sanitaire et social, notamment les IFSI, représentent 3 % des propositions acceptées, alors qu'elles attireraient 6 % de l'ensemble des vœux (cf. NF n° 8, avril 2019). Les formations à ces Diplômes d'Etat (DE) représentent, respectivement, 6 % et 5 % des propositions acceptées par les bacheliers technologiques et professionnels (pour respectivement 10 % et 8 % de leurs vœux).

Répartition des propositions acceptées selon la formation



Lecture : 40,1 % des formations acceptées sont des licences.
 Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2019
 Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Les propositions acceptées correspondent le plus souvent à la filière la plus demandée, sauf pour les DE

La filière de formation la plus demandée dans la liste de vœux d'un candidat se reflète dans les propositions reçues puis acceptées. Ainsi, 95 % des candidats dont les vœux sont principalement formulés en PACES l'obtiennent. Ceux postulant majoritairement en CPGE sont 72 % à accepter cette formation. Cette proportion s'élève à 74 % pour les candidats choisissant majoritairement un BTS et 62 % pour le DUT.

Répartition des propositions acceptées selon la filière de formation principale de la liste de vœux

Formation principale de la liste de vœux	Filière de formation acceptée						
	Licence	PACES	DUT	BTS	CPGE	D.E. sanitaire et social	Autres
Licence	86,5%	4,5%	2,9%	1,8%	2,6%	0,3%	1,4%
PACES	3,1%	95,4%	0,2%	0,2%	0,4%	0,1%	0,7%
DUT	23,4%	1,2%	61,7%	8,9%	2,4%	0,3%	2,1%
BTS	15,8%	0,6%	6,4%	73,4%	0,6%	0,4%	2,9%
CPGE	14,2%	8,0%	2,9%	0,7%	72,0%	0,0%	2,2%
D.E	23,9%	13,7%	2,3%	8,9%	0,2%	48,2%	2,9%

Lecture : 72,0 % des bacheliers ayant principalement demandé une CPGE ont accepté cette formation ; 14,2 % ont accepté une licence.
 Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2019
 Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

En revanche, seuls 48 % des candidats ayant choisi principalement un DE sanitaire et social l'obtiennent. Ceci s'explique par le fait que dans cette filière, les capacités d'accueil (25 000 places) sont très inférieures à la forte demande (540 600 vœux émis par 55 000 candidats).

Champ de la note

Parmi les 626 824 lycéens qui ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup en phase principale, 570 524 candidats ont été admis au baccalauréat 2019. Ces derniers constituent le champ de l'étude.

L'ensemble des indicateurs sont téléchargeables à cette adresse : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30617/notes-flash.html>

Pour en savoir plus :

« Parcoursup : Les vœux d'orientation des lycéens pour la rentrée 2019 », Note Flash n°8, avril 2019

Des propositions plus fréquemment acceptées que l'année dernière

A la fin de la procédure, 80 % des bacheliers, soit 460 676, ont accepté une formation proposée par Parcoursup (+18 000 par rapport à 2018). Si plus de 9 candidats sur 10 acceptent une proposition en phase principale, ils sont 4 % à le faire en phase complémentaire. Cette phase complémentaire joue un rôle notable en licence (7 %) et en BTS (4 %).

Les élèves enregistrés comme boursiers du secondaire représentent 21 % des bacheliers 2019 et 20,5 % des candidats ayant accepté une proposition (19,8 % en 2018). On les retrouve principalement en BTS (25 %), en licence (22 %) et en DE (21 %).

Répartition des propositions acceptées selon la phase de formulation du vœux

	Phase principale	Phase complémentaire	Phase apprentissage	CAES	Total	Part de boursiers
Licence	92,8%	6,6%	0,0%	0,5%	184 813	22,1%
PACES	98,1%	1,8%	0,1%	0,1%	35 762	17,7%
DUT	95,2%	1,4%	3,1%	0,3%	49 551	17,7%
BTS	89,8%	4,2%	4,9%	1,1%	102 757	25,5%
CPGE	98,8%	1,1%	0,1%	0,1%	37 535	10,9%
D.E. sanitaire et social	97,6%	0,4%	0,2%	1,9%	14 317	21,5%
Autre	92,1%	2,6%	0,4%	5,0%	35 941	13,8%
Ensemble	93,4%	4,2%	1,5%	1,0%	460 676	20,5%

Lecture : 93,4 % des bacheliers ayant accepté une proposition l'ont formulé au cours de la phase principale.

Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2019

Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Plus de propositions reçues et moins d'attente pour les candidats

En moyenne, un candidat en phase principale a reçu 4,2 propositions sur Parcoursup (contre 3,6 en 2018). Cette année, le délai d'attente moyen est de 4,5 jours (8 jours en 2018), avec 2,9 jours d'attente dans la filière générale, 7,1 jours en série technologique et 8,4 en série professionnelle.

Situation à la fin de la phase principale

Série du Bac	Nombre moyen de propositions	Nombre moyen de jours avant la 1ère proposition	% de candidats avec une proposition le premier jour	% de candidats acceptant une proposition	% de candidats acceptant une proposition faite le premier jour
Général	4,8	2,9	73,2%	87,5%	35,0%
Technologique	3,4	7,1	52,7%	81,8%	24,6%
Professionnel	2,5	8,4	48,9%	72,3%	25,2%
Ensemble	4,2	4,5	65,5%	84,2%	31,5%

Lecture : Lors de la phase principale, les bacheliers généraux qui ont reçu au moins une proposition en ont reçu 4,8 en moyenne. Ils ont attendu, en moyenne, 2,9 jours avant la première de ces propositions.

Champ : Lycéens diplômés du baccalauréat en 2019

Source : Parcoursup, campagne 2019 – Traitement SIES

Si, en phase principale, 73 % des bacheliers généraux reçoivent une proposition dès le premier jour (contre 71 % en 2018), ils sont 53 % (50 % en 2018) dans ce cas en série technologique et 49 % en série professionnelle (45 % en 2018).

Pierre Boulet & Cosima Bluntz
 MESRI - SIES